

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Compagnie Internationale de Leasing
-CIL-**

Siège social : 16 Av. Jean Jaurès-1001 Tunis.

La Compagnie Internationale de Leasing informe ses actionnaires que suite à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 Mai 2010, les dividendes seront mis en paiement à compter du Jeudi 10 Juin 2010 à raison de 0,720Dinars par action ancienne.

- Auprès des intermédiaires en bourse et teneurs de comptes dépositaires conformément à la lettre d'instruction n°16 de la STICODEVAM pour les titres qui y sont déposés.
- Au siège social de la Compagnie Internationale de Leasing pour les actionnaires non-déposants.